CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 1^{ERE} DIVISION NATIONALE DAMES TROPHEE GOLFERS' CLUB

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Seules deux joueuses transférées sont autorisées sur chaque fiche de composition d'équipe. Une joueuse sera considérée comme étant « transférée » dès lors qu'elle aura été inscrite sur Extranet, en année N ou N-1, dans une équipe d'un autre club pour une épreuve nationale par équipes ou promotion inter régionale.

Epreuve non-fumeur: voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

• Phase de qualification : 1er et 2ème jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale pour le titre :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : 1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7

3^{ème} jour : ¼ de finale 4^{ème} jour : ½ finales 5^{ème} jour : finale

Phase finale pour les barrages :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : 12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16

3ème jour : barrages

Pour les phases finales en match play, l'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe : il n'y a pas d'obligation de classer les joueurs par ordre des index arrondis.

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (http://xnet.ffgolf.org) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Trophée GOLFERS' CLUB confié au Club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant la remise des prix. Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.